

02/02/2019

M. Etienne Wiest, 6 rue des champs

Opposition à la création d'un cheminement
doux reliant le prolongement de la rue des
huardelles au chemin privé afférent à la
rue des champs. Ce chemin n'aurait
strictement aucun intérêt esthétique (les
"espaces verts" étant des jardins, nous sommes
plus dans le vergerisme que la ballade
champêtre), et aucun intérêt pratique
(les distances sont strictement identiques au plus
court quelque soit la direction visée).